

RAPPORT N°9

.....
AVANCES SUR SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS

M. le Président expose :

Suite à leur demande, Monsieur le Président propose au Conseil d'accorder aux associations Livradoué Dansaïre, Le Bief et le Cyclo club Les Copains, une avance sur leur subvention 2019.

Il propose que cette avance soit de 30% du montant alloué en 2018, soit :

- Livradoué Dansaïre : 10 950 €
- Le Bief : 9 120 €
- Cyclo Club « Les Copains » : 12 390 €

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'approuver le versement des avances sur le montant de leurs subventions 2019, tel qu'exposé ci-dessus, aux associations suivante : Livradoué Dansaïre, Le Bief, le Cyclo-club « Les Copains ».